



Wallonie



Esneux

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur et Madame DURAY-PIRSON** demeurant Rue du 18 Septembre 1794 58 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Rue du 18 Septembre 1794, 58 à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section C n°714K10.

La demande vise les travaux suivants : **extension et transformation d'une habitation** et présente les caractéristiques suivantes :

**Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :**

- ***L'emprise bâtie représente plus de 20% de la superficie constructible de la parcelle ;***
- ***La superficie réservée aux espaces verts représente moins de 60% de la superficie constructible de la parcelle ;***
- ***La modification du relief naturel dans les zone de recul minimum latérales ;***
- ***L'absence d'un élément portant à l'angle évidé du pignon ;***
- ***Le nombre de matériaux de parement pour la réalisation de l'ensemble des façades d'un même volume.***

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be), dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 22 avril 2022 au 06 mai 2022 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be)